

Du 16 novembre 2018 au 31 mars 2019 nous vous remboursons

100 € pour l'achat d'un TV Grundig Vision 7 UHD 49VLX7850BP, 55VLX7850BP ou 65VLX7850BP

50 € pour l'achat d'un TV Grundig Vision 7 UHD 40VLX7810BP ou 43VLX7850BP

selon les conditions ci-dessous.

Afin de recevoir votre remboursement<sup>(1)</sup>, veuillez suivre les étapes suivantes :

1

**Achetez votre téléviseur éligible à l'offre (voir références ci-dessus) entre le 16 novembre 2018 et le 31 mars 2019 inclus.**

2

**Connectez-vous sur le site internet [grundig-offre-vision7.fr](http://grundig-offre-vision7.fr) et complétez intégralement le formulaire d'inscription en ligne** dans les 15 jours calendaires suivant la date d'achat de votre téléviseur :

**a) Renseignez** vos coordonnées, le numéro de série commençant par 010... ainsi que des informations sur l'achat de l'appareil.

**b) Téléchargez** un scan ou une photo lisible des deux pièces justificatives suivantes :

- **Facture ou ticket de caisse intégralement acquitté**
- **Numéro de série du téléviseur commençant par 010... apposé sur l'emballage ainsi qu'au dos du téléviseur.**

**c) Prenez connaissance et acceptez** les modalités de l'offre.

Si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur Internet, appelez au **0970 805 100** (appel non surtaxé depuis la France) du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, **opération n° 47775** pour vous laisser guider par un de nos conseillers.

**d) Validez votre inscription pour obtenir votre numéro de participation** directement sur le minisite de l'offre.

**La participation et l'inscription sont uniquement possibles sur internet.**

3

**Pour finaliser votre demande de remboursement :**

**a) Constituez votre dossier papier avec les pièces suivantes :**

- **Votre formulaire d'inscription imprimé comprenant votre numéro de participation.**
- **Une photocopie de votre preuve d'achat** (facture ou ticket de caisse entièrement acquittée) et datée entre le 16 novembre 2018 et le 31 mars 2019.
- **L'étiquette originale du numéro de série à découper en une seule fois sur le côté de l'emballage. Elle comprend le code barres original (commençant par 401...) ET le numéro de série (commençant par 010...)**
- **Un RIB mentionnant votre IBAN/BIC au même nom** (obligatoire) que celui que vous aurez indiqué sur votre formulaire d'inscription.

**b) Envoyez votre dossier uniquement quand il est complet avant le 15 avril 2019** (et de préférence dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre inscription sous pli dûment affranchi à l'adresse suivante :

OFFRE GRUNDIG TV Vision 7 UHD  
ACTIVATION N°47775 - CS 0016  
13102 ROUSSET CEDEX FRANCE

4

**Confirmation de dossier et remboursement :**

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement exclusivement par virement dans un délai de 8 semaines environ après réception de votre dossier papier conforme.

(1) Offre valable pour tout achat respectant les conditions expliquées ci-dessus, effectué entre le 16 novembre 2018 et le 31 mars 2019. A défaut d'avoir respecté les délais prévus dans les modalités de l'offre ou de ne pas avoir rempli intégralement le formulaire ou de ne pas avoir téléchargé et envoyé toutes les pièces justificatives, la société organisatrice considérera que le bénéficiaire renonce à son remboursement. Offre valable uniquement en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus). Offre réservée aux particuliers et limitée à une seule participation par numéro de série et par foyer (même nom, même adresse, même IBAN). Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 15 avril 2019 (cachet de la poste faisant foi), sera considéré comme non conforme et sera rejeté. Aucun dossier incluant les pièces justificatives ne sera restitué. **Seul l'envoi du numéro de série original découpé sur l'emballage sera accepté.** Les frais d'affranchissement et de participation ne sont pas remboursés. Beko France se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. Aucune réclamation ne sera traitée après le 30 juin 2019.

Les données sont collectées par Beko France afin de gérer l'offre de remboursement et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à celle-ci. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de portabilité ou d'opposition par courrier en écrivant à : Beko France, 266 avenue du Président Wilson, 93218 La Plaine Saint-Denis Cedex. Réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)